

Qu'il est bon de vieillir en Ténarèze !



Qu'il est bon de vieillir en Ténarèze !

Philippe Dufour, le maire de Béraut (32), avait mis à la disposition des services du CRT-SSIAD-ESA du CIAS de la Ténarèze, la salle des fêtes de sa commune pour les bénéficiaires de ces services et de leurs aidants. L'après-midi était consacré à différents ateliers de prévention des risques des seniors, mais aussi d'agrémenter ces ateliers en soulevant des points essentiels, comme l'activité physique et cérébrale, l'importance d'une bonne alimentation ou l'aménagement d'un logement.

A l'occasion de "**la Semaine Bleue**", tous les intervenants entouraient les anciens, heureux de venir partager ce si bon moment ensemble, au son animé de la chorale "**Cœur à Cœur**". Il est important que les personnes âgées puissent bien vieillir, dans les meilleures conditions chez elles grâce à un accompagnement personnalisé.

Elodie Lanave, la directrice du Centre de Ressources Territorial (CRT)-SSIAD-ESA, secondée dans son travail par un médecin coordinateur, d'une infirmière coordinatrice, de 3 assistantes en soins gériatriques (ASG), d'une secrétaire, d'un ergothérapeute et d'un professionnel en activité physique adapté, a rappelé les missions de l'ouverture du CRT Ténarèze en Armagnac.

D'abord une coordination renforcée des différents intervenants du domicile, un accès aux soins et prévention, une aide à la lutte contre l'isolement social avec des activités et des ateliers adaptés, une information sur la sécurisation de l'environnement en préconisant des aménagements du logement avec l'aide et les conseils indispensables d'un ergothérapeute, et d'une télé assistance 7j/7.

Ce dispositif innovant, financé par l'ARS et dont la gestion a été confiée au **CIAS de la Ténarèze**, est le premier à ouvrir dans le Gers. Il permettra à 30 bénéficiaires de rester à domicile en toute sécurité sur les 26 communes de la Ténarèze. Ce service complètera ainsi les missions menées par le CIAS de la Ténarèze en faveur des aînés. (**Centre Social, SSIAD, ESA, Accueil de Jour, EHPAD, et portage des repas**).

Pour bénéficier de ce service, la demande d'admission sera étudiée en commission d'admission, après inscription sur Via Trajectoire. Pour faciliter le dépôt de demande, les usagers peuvent demander un accompagnement auprès du CRT, des Maisons des Solidarités et le CLIC du Conseil Départemental, le DAC 32.

Par ailleurs, le CRT proposera des actions de soutien aux aidants, aux professionnels du grand âge et des ateliers de prévention du vieillissement sur le territoire de la Ténarèze et celui de la CPTS Gascogne Armagnac.

Le CRT est situé dans les locaux de la Communauté de communes de la Ténarèze, et est joignable au **05.81.18.02.03** ou par mail **crt@cias-tenareze.fr**



P1090555.JPG



P1090558.JPG